



Paris, le mardi 17 décembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SÉMINAIRE « EAUX PLUVIALES » - AMÉNAGEONS SOUS LA PLUIE !

« À chaque goutte tombée, un acteur concerné ».

80 % de la pluie qui tombe chaque année en Île-de-France est une « petite pluie ». Ne dépassant pas les 10 mm sur une journée, ces petites pluies, si la ville est bien aménagée, devraient pouvoir être gérées là où elles tombent sans encombrer les réseaux.

Pour inciter les aménageurs à gérer les pluies « le plus à la source possible », la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE), le syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) et le cluster Eau-Milieus-Sols (EMS), ont organisé un séminaire **pour rappeler les grands enjeux et présenter les principes et solutions de gestion des eaux pluviales en Île-de-France.**

« Aménager avec la pluie » permet de rendre les villes plus perméables, résilientes et attractives.

Les objectifs majeurs de cette gestion des eaux pluviales nécessitent de concevoir des espaces qui :

- évitent l'imperméabilisation des sols et favorisent la déconnexion des eaux pluviales aux réseaux d'assainissement ;
- réduisent les volumes d'eaux pluviales rejetés dans les tuyaux ;
- infiltrent les petites pluies ;
- anticipent les ruissellements lors de pluies exceptionnelles.

Du pavé perméable au jardin de pluie, du bâtiment au quartier, de la planification à la réalisation, tous les acteurs franciliens sont concernés : « à chaque goutte tombée, un acteur concerné ». Au cours de cette journée, plusieurs pistes d'actions concrètes ont été évoquées en adéquation avec l'esprit fondateur de cet événement : « **1 journée, 1 réseau, 1000 solutions** ». La journée a mis en évidence des initiatives déjà engagées sur le territoire, telle que la désimperméabilisation de 7 ha de la Zac Montjoie à Plaine commune ou la suppression d'une dizaine de kms de réseaux d'eaux pluviales des Mureaux grâce aux aménagements.

Le séminaire a par ailleurs permis de valoriser le réseau des partenaires mobilisés : le Cluster EMS (<https://clusterems.org/>), l'association Adopta (<https://adopta.fr/>), les chercheurs de l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC), des établissements publics territoriaux de petite couronne, ou encore

l'Apur et ses travaux sur un [Référentiel pour une gestion à la source des eaux pluviales dans la métropole.](#)

Fort du succès de cette première édition, le SIAAP et ses partenaires poursuivront en 2020 leur réflexion commune et le déploiement d'actions d'accompagnement des acteurs du territoire pour la gestion des eaux pluviales.

À propos du SIAAP www.siaap.fr Contact presse : Patricia GBEULY - 06 66 45 93 38 / patricia.gbeuly@siaap.fr

Le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) est le service public qui dépollue chaque jour les eaux usées de près de 9 millions de Franciliens, ainsi que les eaux pluviales et industrielles, pour rendre à la Seine et à la Marne une eau propice au développement du milieu naturel. Le SIAAP, avec ses 1928 agents, dépollue 7J/7, 24H/24, près de 2,5 millions de m³ d'eau, transportés par 440 km d'émissaires et traités par ses 6 usines d'épuration.

WWW.SIAAP.FR



@Le_SIAAP



@Le_SIAAP

Contact presse : Patricia GBEULY - 06 66 45 93 38 / patricia.gbeuly@siaap.fr

A propos de l'agence de l'eau Seine Normandie – <http://www.eau-seine-normandie.fr>

L'agence de l'eau Seine-Normandie, établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire, met en œuvre la politique du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, conformément à son programme «Eau & Climat» 2019-2024. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques, et la biodiversité, dans un contexte d'adaptation au changement climatique. En 2020, 680 M€ seront destinés à soutenir la politique de l'eau et la mise en œuvre opérationnelle des conclusions des Assises de l'eau détaillées par le gouvernement en juillet 2019. Dans la continuité de ces choix stratégiques, près de 39 M € seront destinés à la gestion des eaux pluviales en 2020.

Contact presse Marie - Anne PETIT ANDRIANA - 01 41 20 17 30 - 06 61 58 91 74 - petit.marie-anne@aesn.fr

A propos de la DRIEE - <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France (DRIEE) est un service déconcentré du ministère en charge de l'Environnement. Elle met en œuvre sous l'autorité du préfet de la région d'Île-de-France, les politiques publiques en matière d'environnement et d'énergie, et en particulier celles relatives à l'eau et aux milieux aquatiques.

Contact presse : Magali MAUGER - 01 87 36 45 37

